

# SUD-Rail

## COMMUNIQUÉ

### Un vrai rapport de force pour gagner sur nos salaires !

**Dans le cadre de l'appel à la grève du 18 octobre, les équipes militantes SUD-Rail ont proposé que ce soit les assemblées générales de salarié-e-s qui décident des suites de leur mouvement et ont proposé la reconduction. Des assemblées générales ont reconduit, convaincues de l'échec de la stratégie des grèves carrées à répétition.**

**De son côté, la direction de la SNCF a confirmé par courrier aux fédérations que les NAO se tiendraient bien au mois de décembre et qu'elle rencontrera les syndicats en novembre pour fixer les priorités. Elle annonce déjà que plusieurs éléments (primes de travail, indemnités de résidences, EVS, rétroactivité...) sont sur la table (voir ci-dessous). Pour les adhérents et les structures SUD-Rail qui ont été consultés ce lundi 24 octobre, fort du bilan des 18 et 19 octobre, c'est bien en décembre que les cheminot-e-s et leurs organisations syndicales devront être présent-e-s et construire un mouvement reconductible !**



Ce calendrier débutera par une série de rencontres bilatérales, dès le début novembre, sur les perspectives et modalités possibles de revalorisation des primes de travail.

Courant novembre, un second rendez-vous sera proposé à vos fédérations pour examiner les différentes mesures susceptibles d'être prises en compte lors de la NAO 2023. Je vous rappelle qu'en réponse aux revendications exprimées par vos fédérations, l'entreprise a d'ores et déjà prévu d'examiner dans ces discussions les quatre thématiques suivantes :

- Sur le pouvoir d'achat : outre le relèvement échelonné des primes de travail, le relèvement de l'indemnité de résidence, voire une réactivation de la garantie individuelle de pouvoir d'achat,
- Sur les progressions de carrière : la mise en œuvre pour les notations 2023 des nouvelles positions de grille ainsi que l'activation d'un contingent de niveaux supplémentaires,
- Sur la reconnaissance des contraintes professionnelles : la poursuite de la revalorisation de certains éléments variables de solde,
- Sur la prise en compte des enjeux sociétaux et environnementaux : la mise en place d'un forfait mobilité durable.

En réponse à l'attente exprimée par certaines organisations syndicales, et sur la base du niveau réel d'inflation constatée à fin décembre, les mesures relatives à la protection du pouvoir d'achat négociées lors de la prochaine NAO (revalorisation de la prime de travail, de l'indemnité de résidence ou de certains EVS) pourront donner lieu à une application rétroactive sur le dernier trimestre 2022.

Par ailleurs, je vous confirme mon accord pour engager dès le mois de novembre une négociation spécifique sur les mesures d'aide à la mobilité des salariés, et particulièrement à la mobilité durable.

### Continuons à faire pression !! La direction doit passer à la caisse !!

La Fédération SUD-Rail propose qu'unitairement, dès aujourd'hui, un préavis soit déposé sur le mois de décembre... et que soit construit un véritable mouvement d'ampleur dépassant les 24h traditionnelles dès que la date des NAO sera connue ! Les cheminot-e-s ont démontré que quand des perspectives existaient et qu'un rapport de force conséquent était construit, les patrons étaient contraints de répondre à nos revendications !

#### Pour nos salaires, c'est :

- 400€ d'augmentation de salaires pour tous
- Un réel 13<sup>ème</sup> Mois pour tous
- Augmentation des primes de travail, de l'indemnité de résidence et son intégration dans le salaire de base.
- Réévaluation des EVS suite à l'inflation (indemnités et allocations)

### Le 10 Novembre, SUD-Rail sera là, aux côtés de tous les salarié-e-s, dans les manifestations interprofessionnelles !!

Après la journée de grève interprofessionnelle du 18 Octobre, les adhérent-e-s, militant-e-s et structures SUD-Rail ont réaffirmé la nécessité d'être présent-e-s dans les actions professionnelles.

**A ce titre, SUD-Rail laissera son outil syndical à disposition des cheminot-e-s pour aller renforcer les manifestations et les actions interprofessionnelles qui pourraient avoir lieu ce jour-là dans les territoires !**

